

LA FABRIQUE DES POSSIBLES

PROJET FÉDÉRAL 2014-2022



Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)



SOMMAIRE

02 | Edito

03 | « Transformer l'élan du 8^e congrès en un mouvement de fond pour l'ensemble du réseau »

04 | Préambule

05 | Partie 1 Ambition et priorité

06 | Notre ambition politique

08 | Une priorité : renforcer le pouvoir d'agir des habitants

11 | Partie 2 Orientations stratégiques

12 | A Continuer à être en phase avec les réalités sociales

16 | B Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire

20 | C Changer nos façons d'être ensemble et de faire société

24 | D Promouvoir notre projet politique et nos façons de faire

28 | Tableau récapitulatif

29 | Partie 3 Durée et ressources du projet

30 | Un projet suivi dans la durée 2014-2022

31 | Les ressources du projet

33 | Partie 4 pour aller plus loin

34 | Le pouvoir d'agir, c'est pas sorcier

38 | Les centres sociaux et le réseau fédéral

40 | Les partenaires de la FCSF

Voilà donc notre feuille de route tracée. Elle s'inscrit dans un long terme. Elle demande de faire évoluer nos pratiques, nos savoir-faire et même nos visions sur le monde et les personnes.

Ce que nous visons, c'est la mise en place d'une stratégie fondée sur une vision claire de la direction vers laquelle nous allons: plus de justice sociale, plus de pouvoir d'agir pour les habitants et les habitantes, l'envie d'une citoyenneté active. Les résultats concrets seront évalués au regard de cette ambition.

Ce ne sont pas que des mots, des discours. Dans un contexte difficile à prévoir, dont nous pouvons craindre qu'il soit difficile pour les personnes, mais aussi pour les structures, nous devons savoir développer notre inventivité et compter sur les coopérations. Être à la fois porteurs de rêves et suffisamment pragmatiques pour nous adapter aux circonstances extérieures, mais aussi aux résistances de notre propre réseau, face à ce qui peut faire peur: le changement.

Si nous souhaitons prendre notre part dans la mutation de la société, aller vers un avenir plus désirable, alors il faut nous mettre en route. Le projet nous en donne l'occasion. Il doit permettre à la fois de nous fédérer mais aussi, dans un effet de chaîne, que chacun - de la fédération au centre social, du centre social à l'habitant, et inversement – invente le rôle qu'il doit, qu'il veut jouer.

Claudie Miller

Présidente de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France [FCSF]

« TRANSFORMER L'ÉLAN DU 8^E CONGRÈS EN UN MOUVEMENT DE FOND POUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU »

initée à la suite du 8^e Congrès de Lyon en juin 2013, l'élaboration du projet fédéral 2014-2022 de la FCSF s'est faite en aller-retour avec les fédérations locales et régionales :

- **entre novembre 2013 et février 2014** : plus de 40 rencontres au sein des fédérations locales et régionales, présentant une première proposition de projet fédéral, et permettant à chacun de s'exprimer. Plus de 600 personnes rencontrées, plus de 25.000 km parcourus ;
- **février 2014** : une Université fédérale réunissant plus de 150 acteurs fédéraux à Dijon, pour une appropriation du projet et l'élaboration de propositions d'actions pour les années à venir ;
- **entre avril et début juin 2014** : envoi d'une première version du projet fédéral dans le réseau pour une mise en débat, des contributions et des modifications, et identification des articulations entre ce projet national et les projets locaux, régionaux.

Ces apports ont donné lieu à la version du projet fédéral présentée et votée lors de l'Assemblée Générale de Lorient, en juin 2014.

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS, UNE RUPTURE HISTORIQUE OU UN RETOUR AUX SOURCES?

histoire riche des centres sociaux nous renseigne sur des moments où notre réseau a fait le choix de mettre au cœur de son projet la capacité d'action et de décision des habitants.

Ainsi, le fondement des « Maisons sociales » au début du 20e siècle, précurseurs des centres sociaux, s'inscrit en opposition aux pratiques paternalistes vis-à-vis des « pauvres », fondées sur la compassion et la charité. Il s'agit au contraire de reconnaître la dignité et la liberté des personnes, capables de transformer leurs conditions de vie, en alliance avec d'autres.

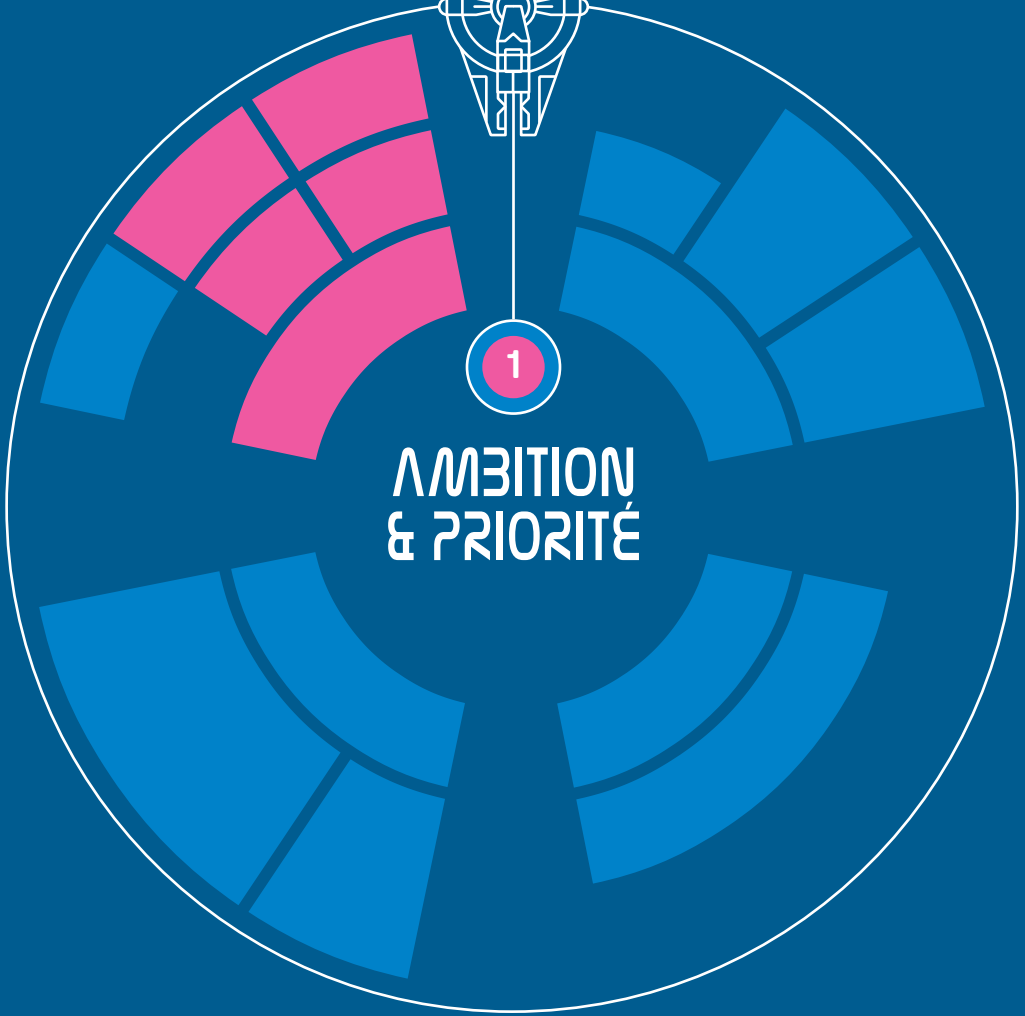
Dans les années 1960, après un accent plus particulièrement mis vers des propositions d'activités et de services, et à l'occasion de plusieurs congrès (3 organisés entre 1967 et 1972 !), les centres sociaux se redéfinissent comme des catalyseurs des forces vives de leur voisinage.

Au congrès de Marseille en 1972, Henri Théry, président de la FCSF, définit clairement la nouvelle posture: « *Il ne s'agit pas seulement de guérir ou de prévenir des maux. Il faut promouvoir un plus et un mieux, en permettant aux individus et aux groupes de se promouvoir eux-mêmes, de se prendre en charge le plus possible, de s'insérer activement dans la société, d'y affirmer ce qu'ils ont d'original, donc d'y conquérir ou d'y défendre leur identité, d'y prendre des responsabilités* ».

D'UN ÉLAN À UN MOUVEMENT DE FOND

A travers la démarche de préparation du 8e Congrès des centres sociaux à Lyon en juin 2013 et l'événement en lui-même (le plus grand rassemblement de notre histoire avec 3.300 personnes et la présence de pairs du réseau international de l'IFS), la FCSF a proposé un élan pour les années à venir. Il s'agit de faire évoluer les façons de faire pour, en somme, revenir aux sources: renforcer le pouvoir d'agir des habitants !

Ce projet fédéral est prévu pour être appliqué sur une durée de 8 ans, temps nécessaire pour transformer cet élan en un mouvement de fond. Nous inviterons les centres sociaux à se retrouver en 2022, année marquant le centenaire de la FCSF, pour partager ensemble le chemin parcouru, les difficultés, et, nous l'espérons, nos victoires !





1 AMBITION & PRIORITÉ

A NOTRE AMBITION POLITIQUE

Le projet 2014-2022 de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France vise à contribuer à **la construction d'un avenir désirable pour la société française, qui s'appuie à la fois sur :**

■ **des hommes et des femmes, tous porteurs de ressources**, de savoirs, d'expertise, permettant à chacun d'être acteur de son histoire personnelle et ainsi partie prenante de l'Histoire.

Nous avons la conviction que toutes les personnes, quels que soient leur parcours, leur milieu social ou leur culture, peuvent être force de proposition et moteurs d'action pour améliorer leur vie et celle des autres.

■ **des collectifs et des communautés, espaces de coopération**, de création et d'émancipation, reconnus comme force de propositions, d'innovations et d'alternatives.

Nous avons la conviction que les citoyens organisés sont légitimes pour bâtir des réponses adaptées aux questions de société qui se posent sur leur territoire de vie. Ils doivent être reconnus comme tels par les pouvoirs publics.

■ **des relations humaines démocratiques et solidaires**, avec une organisation du pouvoir discutée et renouvelée, permettant à tous de trouver leur place et bâtir un autre quotidien solidaire et citoyen.

Nous avons la conviction que ces collectifs ont besoin, pour pouvoir fonctionner sans exclusion, d'un mode de fonctionnement basé sur l'entraide et la coopération plutôt que sur la compétition et la prise de pouvoir d'un petit nombre sur le groupe.



La construction de cet avenir doit prendre en compte les évolutions actuelles de notre société. La FCSF partage en effet les analyses qui évoquent une « mutation » plutôt qu'une crise. Ainsi nous ne cherchons pas à restaurer une situation antérieure, mais à participer à l'élaboration d'un futur qui sera différent de ce que nous avons connu précédemment. Pour cela, les défis à relever collectivement sont nombreux, dans un contexte mondial. Nous en retenons plus particulièrement quatre :

I Un défi environnemental lancé par l'épuisement des ressources naturelles et le changement climatique. Ce défi peut sembler bien loin de nos actions locales, or il semble que notre conception de l'éducation, de la réussite sociale ou nos modes de vie sont des éléments de réponse à ce défi.

Saurons-nous passer d'une société basée sur la consommation de biens matériels à une société où les relations sociales permettent l'épanouissement personnel et collectif ?

II Un défi économique lancé par la montée des précarités et, par ailleurs, des inégalités. Le système économique continue d'être basé majoritairement sur la compétition, n'offrant pas à tous une vie décente.

Comment pouvons-nous avancer vers des sociétés de « pleine activité », où chacun trouve sa place comme contributeur à la vie de la Cité ?

III Un défi sociétal lié à deux phénomènes qui s'amplifient: la mobilité et le vieillissement des populations. Le ^{xxi}^{ème} siècle est celui de la mondialisation accrue. Il faut donc réussir à faire vivre ensemble des populations de cultures différentes et combattre les intolérances, les discriminations et les replis communautaires. Ce siècle est aussi celui du choc démographique lié au vieillissement de la population qui, de fait, entraîne la cohabitation de quatre générations.

Pour tout cela, n'est-il pas temps de questionner « nos ressemblances », ce qui fait sens pour tous, afin de construire une vision commune de l'avenir ?

IV Un défi démocratique lancé par la perte de confiance d'un grand nombre sur les acteurs publics, jugés impuissants sur ces grandes questions. Cela interpelle directement l'organisation du pouvoir politique, dans sa capacité exclusive à répondre à ces défis. Il existe pourtant des initiatives citoyennes dans tous les domaines, qui construisent des alternatives durables.

Comment faire en sorte que, demain, les citoyens interpellent le personnel politique plus régulièrement, par des moyens complémentaires au vote, et par ailleurs, comment contribuer à inventer d'autres chemins en matière d'action politique ?



B UNE PRIORITÉ : RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

Face à ces défis, les centres sociaux doivent prendre leur part. Pour cette raison, la FCSF propose pour la période 2014-2022, tout en continuant d'assurer ses fonctions d'appui fédéral, de créer les conditions permettant aux centres sociaux de renforcer le pouvoir d'agir des habitants.

Nous considérons en effet que la meilleure façon de favoriser l'émergence d'initiatives visant à répondre à ces défis et contribuer à cette société future consiste à libérer les capacités d'imagination et d'action de la société civile. Par ailleurs, nous affirmons l'existence de rapports de domination et d'inégalités sociales, contre lesquels nous souhaitons contribuer à lutter par ce biais.



RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS, CELA SIGNIFIE :

I

Promouvoir des dynamiques de conscientisation,

c'est-à-dire permettre aux personnes qui fréquentent le centre social d'avoir l'occasion d'interroger puis de mieux comprendre les « systèmes » qui les entourent. Décoder le fonctionnement de notre société, c'est se donner les moyens d'agir efficacement avec et/ou sur elle: repérer là où les décisions se prennent, comprendre les jeux d'influence, connaître un calendrier institutionnel, être sensibilisé à telle ou telle contrainte technique, etc. C'est aussi prendre conscience de la place qu'on occupe ou celle que l'on pourrait prendre dans ces systèmes. Pour finir, c'est comprendre que l'on n'est pas seul à cette place ou dans cette situation.

II

Accompagner des dynamiques d'auto-

organisation, c'est-à-dire développer des actions basées sur l'entraide, la solidarité des habitants. Des actions qui, sans refuser le soutien de pouvoirs publics, se mettront de toute façon en œuvre. Ces actions permettent des processus de réaffirmation de soi et du pouvoir sur son avenir, c'est la démonstration de la force d'un collectif bien décidé à dépasser une difficulté: auto-financement d'actions, auto-réhabilitation collective de logements, mais aussi entraide pour la garde des enfants, les trajets pour l'école, la lutte contre l'isolement des personnes âgées, etc. Les exemples ne manquent pas dans le réseau des centres sociaux. Nous proposons de les multiplier. Dans ce genre de dynamiques, le centre social peut intervenir à divers stades de construction de l'action, avec toujours le souci de laisser au collectif qui porte l'envie d'agir la responsabilité de son mode d'organisation.

III

Exercer un pouvoir d'influence sur la définition et le

pilotage des dispositifs publics d'actions sociales, socio-éducatives, socio-économiques et socio-culturelles. Les espaces sont nombreux où il est possible pour le citoyen ou un groupe de citoyens de faire entendre une proposition, poser une question, porter une revendication. Les dialogues entre associations et institutions, ou avec les élus locaux, sont également des occasions de peser sur des décisions qui impactent ensuite la vie des habitants sur les territoires. Renforcer le pouvoir d'agir c'est se préparer à intervenir dans ces espaces : du conseil d'école au conseil de quartier, de la rencontre avec le directeur du service municipal au rendez-vous avec le maire, de la commission de bénéficiaires d'un dispositif d'action sociale à l'auto-organisation... autant de moyens d'intervenir pour porter un point de vue citoyen.



Pour accompagner les centres sociaux à renforcer le pouvoir d'agir des habitants, la FCSF propose au réseau fédéral de travailler autour de **4 orientations stratégiques** :





2

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ORIENTATION STRATÉGIQUE



CONTINUER À ÊTRE EN PHASE AVEC LES RÉALITÉS SOCIALES

« C'EST POSSIBLE ! »

- Le 8^e congrès de Lyon a démontré que les centres sociaux sont à la fois légitimes et capables d'intervenir sur des questions de société: isolement, discriminations, santé, logement, etc. Rien ne nous retient, du moment que nous agissons en accord avec nos valeurs et nos principes fondateurs, à savoir avec les personnes concernées par les questions identifiées, et pas à leur place, en alliance avec les partenaires eux-aussi concernés.

Pour intervenir sur ces « grandes » questions de société, les centres sociaux doivent pouvoir les comprendre, les analyser dans leur contexte et définir des méthodes pour produire du changement. Les actions mises en place dans le cadre de cette première orientation stratégique visent à donner aux centres sociaux les moyens de franchir ces différentes étapes.

« LÀ OÙ NOUS EN SOMMES »

- Il existe de très nombreux exemples d'actions mises en place par les centres sociaux ayant permis d'agir localement sur une question de société, certains d'entre-eux ayant été mis en valeur en amont et à l'occasion du congrès de Lyon. Néanmoins, il n'existe pas actuellement de système fiable permettant d'identifier rapidement ces « pépites » et de les analyser afin d'en extraire les « ingrédients » qui seraient utiles à d'autres.

Par ailleurs, nous avons identifié au cours de la démarche de préparation du congrès que l'un des facteurs de succès de tels projets est le fait d'avoir su développer des alliances avec d'autres acteurs, notamment associatifs mais pas seulement, qui possèdent une « expertise » de la question traitée. Les questions qui se posent à nous sont donc les suivantes: comment faire émerger les expériences et les personnes « ressources », dans notre réseau ou à l'extérieur, sur des sujets donnés. Comment partager cette richesse ?



« CE QUE NOUS VOULONS FAIRE »

- La FCSF propose donc d'animer une « fonction-ressource » afin d'accompagner les centres sociaux dans leur travail de transformation sociale. Cela consiste à mettre à disposition de l'ensemble des centres sociaux les expériences et ressources produites dans le réseau (actions, approches culturelles, méthodes, outils, etc.), et de mobiliser les ressources pertinentes en dehors du réseau.

« COMMENT LE FAIRE »

- Notre conviction est qu'il ne s'agit pas de construire des bases de données d'expériences ou des bibliographies détaillées sur des questions diverses (dans lesquelles pas grand monde se plonge réellement!), mais plutôt d'être en mesure de mobiliser rapidement les ressources adaptées aux différents contextes, selon les thèmes sur lesquels interviennent les centres sociaux et les objectifs qu'ils se sont fixés. Pour cela, il s'agit d'organiser la rencontre entre des personnes, des expériences, pour que les ressources émergent du collectif et se diffusent au plus grand nombre.

2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ORIENTATION STRATÉGIQUE



CONTINUER À ÊTRE EN PHASE AVEC LES RÉALITÉS SOCIALES

« ON LE FAIT! »



VALORISER LES EXPÉRIMENTATIONS ET EXPÉRIENCES DU RÉSEAU QUI PRODUISENT DU CHANGEMENT

Notre objectif est de valoriser les actions qui permettent d'agir sur des questions de société données, mais aussi de formaliser les méthodes qui ont permis de les mettre en œuvre, dans un contexte donné. Pour cela, nous proposons de :

- **repérer**, dans notre réseau, les actions qui produisent du changement ;
- **formaliser** les méthodes mises en œuvre par les centres ;
- **rendre visibles** ces actions et accessibles ces méthodes à l'ensemble réseau.

EXEMPLES D'ACTIONS

Publication de fiches-expériences recueillies par le dispositif SENACS, classement thématique d'expériences significatives (sur des questions de société: emploi, santé, etc.), espace dédié sur le site internet, publication de dossiers thématiques, etc.



MOBILISER DES CONNAISSANCES ET DES ACTEURS RESSOURCES

Notre objectif est de mettre à la disposition des centres sociaux des acteurs-ressources (praticiens, chercheurs, artistes, réseaux associatifs, etc.) mobilisables sur les différentes questions de société. Pour cela nous proposons de :

- **identifier** et rendre accessibles des acteurs-ressources, au sein de notre réseau (personnes, centres sociaux, fédérations) ;
- **développer** des alliances nationales et internationales ayant un impact local avec des chercheurs, artistes ou d'autres réseaux associatifs proches de nous par leurs valeurs et engagés sur des questions de société particulières.

EXEMPLES D'ACTIONS

Animation d'un club d'alliés, publications communes, espace sur le site internet dédié aux actions menées avec des alliés, faire une place aux expérimentations internationales, etc.



SE MOBILISER SUR LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

Notre objectif est de produire des ressources sur des questions d'actualité qui concernent les centres sociaux (liées notamment à des réformes institutionnelles) ou sur des questions de société, sous la forme de rencontres, publications, dispositifs nationaux et européens. Pour cela, nous proposons de :

- **être réactifs** aux questions d'actualité qui impactent les centres sociaux en élaborant rapidement des positionnements politiques basés sur l'expérience des centres ;
- **nous emparer** de questions de société, sous la forme de groupes de travail limités dans le temps et centrés sur un objectif de production (rencontre, publication, référentiels de formation, etc.) ;
- **participer** et faire vivre des dispositifs nationaux permettant d'agir sur des questions sociales, co-animés avec des alliés (recherches-actions, appels à projet nationaux ou européens, etc.).

EXEMPLES D'ACTIONS

Élaboration de textes de positionnement politique, choix d'un chantier annuel sur une question-clé, organisation d'une journée nationale ou internationale décentralisée sur une question sociale, etc.

2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ORIENTATION STRATÉGIQUE



FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE

« C'EST POSSIBLE ! »

- Le 8^e Congrès de Lyon a fait ressortir la volonté des acteurs du réseau de découvrir, s'approprier, expérimenter, des nouvelles pratiques, et acquérir de nouveaux savoir-faire, ou les revisiter, afin de renforcer le pouvoir d'agir des habitants.

Cela passe notamment par des changements de postures: aller vers les habitants, sortir des murs, etc. Cela passe aussi par la découverte de nouvelles manières de faire, par exemple autour de l'action collective. Pour ce faire, la FCSF propose de revisiter à la fois l'offre de formation existante, et faciliter l'expérimentation de ces nouvelles pratiques.

« LÀ OÙ NOUS EN SOMMES »

- La FCSF agit depuis plusieurs années à différents niveaux : organisation d'événements nationaux, tels que les Journées Professionnelles de l'Animation Globale, de formations, comme celle pour les nouveaux responsables de centres sociaux; identification des ressources de formation disponibles dans et en dehors du réseau, notamment avec la parution fin 2013 d'un guide ressource.

Nous avons identifié au cours de la démarche de préparation du congrès que certaines étapes avaient fait émerger des besoins de formation de la part des acteurs de notre réseau : mobiliser les habitants sur les questions de société, organiser des débats, accompagner à la prise de décisions, etc. Ces constats nous ont poussé à nous interroger sur les modalités les plus pertinentes pour faire évoluer nos pratiques.



« CE QUE NOUS VOULONS FAIRE »

- La FCSF propose à la fois de créer les conditions d'expérimentations de nouvelles façons de faire et la mise à disposition de ressources (connaissances, moyens, personnes) pour les centres sociaux et les fédérations.

« COMMENT LE FAIRE »

- Notre conviction est que l'évolution des pratiques des acteurs de notre réseau ne peut uniquement passer par le développement d'une offre de formation classique, mais qu'il faut privilégier « l'apprendre en faisant », c'est-à-dire faire évoluer par l'action des démarches collectives, tout en observant le chemin parcouru. Par ailleurs, il s'agit de mieux accompagner l'engagement des bénévoles qui passent la porte des centres sociaux par la mise en place de « parcours apprenant » leur donnant les moyens de prendre du pouvoir sur leur vie et, le cas échéant, des responsabilités au sein des structures.

2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ORIENTATION STRATÉGIQUE



FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE

« ON LE FAIT ! »

I

ORGANISER L'ÉCHANGE DES PRATIQUES QUI CONTRIBUENT À RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR

Notre objectif est de permettre aux centres sociaux d'initier des actions collectives, d'intérêt général, visant le renforcement du pouvoir d'agir des habitants. Pour cela, nous proposons de :

- **identifier** dans les centres sociaux les pratiques qui renforcent le pouvoir d'agir ;
- **expérimenter** de nouvelles formes d'actions collectives ;
- **organiser** à tous les niveaux du réseau l'émergence et les croisements de savoirs issus de la pratique.

EXEMPLES D'ACTIONS

Mise à contribution de l'outil SENACS pour identifier les actions, Mise en oeuvre des « Tables de quartier » sur l'ensemble du territoire, création des Journées nationales du Pouvoir d'AGir accueillant salariés et bénévoles (2016) en remplacement des JPAG, etc.

II

ANIMER UNE FONCTION RESSOURCE PÉDAGOGIQUE

Notre objectif est de mettre à disposition les ressources pédagogiques autour du pouvoir d'agir auprès des fédérations locales et des centres sociaux. Pour cela, nous proposons de :

- **faire évoluer** les formations diplômantes ;
- **proposer** des formations nationales et faciliter l'essaimage des formations du réseau fédéral ;
- **organiser** des échanges internationaux sur cette thématique ;
- **rendre accessible** les ressources de formation du réseau et hors-réseau.

EXEMPLES D'ACTIONS

Expérimentations nationales et régionales concernant la filière JEPS et filière Universitaire, 2 cycles de formation au développement du pouvoir d'agir avec Yann Le Bossé, mobilisation du réseau de l'IFS pour l'organisation de voyages d'étude, etc.



ACCOMPAGNER LES PARCOURS D'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Notre objectif est de mieux accompagner les « parcours d'engagement » des bénévoles dans les centres sociaux, au-delà des propositions de formation « classiques ». Pour cela, nous proposons de :

- **expérimenter** de nouvelles formes d'émergence et de transmission des savoirs et des compétences des habitants;
- **expérimenter** de nouvelles formes d'engagement des bénévoles visant la mise en œuvre d'initiatives citoyennes à dimension collective.

EXEMPLES D'ACTIONS

Étude de l'application aux réseaux des centres sociaux des concepts et des méthodes des échanges réciproques de savoir (FORESO et ATD Quart Monde), prioriser l'intervention de l'ingénierie FOSFORA pour le financement de ces actions d'initiatives citoyennes, etc.

2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ORIENTATION STRATÉGIQUE



CHANGER NOS FAÇONS D'ÊTRE ENSEMBLE ET DE FAIRE SOCIÉTÉ

« C'EST POSSIBLE ! »

■ Depuis 2005, le 7^e Congrès de Villebon, la FCSF a initié des démarches d'accompagnement des fédérations locales et des centres sociaux pour conclure avec les partenaires publics des « **pactes de coopération** ». Si des difficultés sont apparues dans la réalisation, la FCSF maintient son ambition de placer la coopération au cœur des démarches d'action du centre social avec ses partenaires.

La FCSF a la conviction que la coopération est la modalité nécessaire pour une démocratie plus vivante dans laquelle tous les acteurs du projet trouvent leur place. Mais avant de s'appliquer avec d'autres, cette coopération doit pouvoir se vivre au sein de notre réseau, par le travail inter-centres sociaux, inter-fédérations et au sein de nos modes de gouvernance.

« LÀ OÙ NOUS EN SOMMES »

■ L'intuition autour des « **pactes de coopération** », toujours présente, est qu'il faut pouvoir sécuriser l'action du centre social sur son territoire à travers une convention, mais que celle-ci ne peut se contenter de fixer des flux financiers : il faut partager des objectifs pour le territoire.

Presque 10 ans après, force est de constater que les relations entre centres sociaux et institutions restent trop souvent marquées par les règles « classiques » du partenariat, sans construction d'une analyse partagée sur le territoire, et plaçant le centre social en prestataire de service. Par ailleurs, au sein du réseau, les modes de relations entre centres sociaux ou avec leur fédération locale peuvent encore évoluer vers plus de coopération.



« CE QUE NOUS VOULONS FAIRE »

- La FCSF propose de prioriser dans ce projet la notion de coopération, que ce soit dans sa propre organisation, dans le réseau fédéral et en lien avec ses partenaires locaux et internationaux.

« COMMENT LE FAIRE »

- Notre conviction est que la coopération ne peut se décréter, elle ne peut venir que d'actes et de démarches volontaristes des parties prenantes. Il s'agira dès lors de convaincre que ce modèle d'action est une condition nécessaire face aux défis à relever, et qu'il est urgent de sortir des mécanismes concurrentiels. Coopérer, cela signifie travailler dans un esprit d'intérêt général de tous les acteurs. Nous croyons que cette forme d'organisation produit des effets sociétaux bénéfiques et, en ce qui concerne les centres sociaux, qu'elle leur permet d'agir plus efficacement sur des questions de société: seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ORIENTATION STRATÉGIQUE

CHANGER NOS FAÇONS D'ÊTRE ENSEMBLE ET DE FAIRE SOCIÉTÉ

« ON LE FAIT! »



INTERROGER NOS MODES DE GOUVERNANCE

Notre objectif est d'intégrer cette dimension de la coopération au sein même des instances et du fonctionnement de la FCSF, et au-delà, de l'ensemble du réseau, quels que soient les modes de gestion. Pour cela, nous proposons de :

- **expérimenter** de nouvelles formes d'organisation fédérale sur les territoires;
- **interroger** l'organisation du pouvoir au sein de la FCSF;
- **animer** une réflexion sur la dimension coopérative de la gouvernance des centres sociaux, quels que soit les modes de gestion.

EXEMPLES D'ACTIONS

élaboration d'un « plan de développement » fédéral pour permettre à chaque centre adhérent de bénéficier d'une vie fédérale de proximité, évolution des statuts et du règlement intérieur de la FCSF, ouverture d'un chantier prospectif en alliance avec d'autres, etc.



DÉVELOPPER DES PRATIQUES DE COOPÉRATION INTER-FÉDÉRALES, INTER-CENTRES SOCIAUX, PARTENARIALES

Notre objectif est d'ancrer la coopération au sein des fédérations et des centres sociaux, en lien avec d'autres structures des territoires. Pour cela, nous proposons de :

- **réinterroger** les dynamiques fédérales régionales;
- **construire** avec les fédérations locales des outils pour affirmer leur rôle d'animateurs de coopérations inter-centres sociaux;
- **interroger** les modes de coopération entre le réseau fédéral et les équipements de vie sociale (EVS);
- **rendre visible** les coopérations des centres sociaux avec les acteurs des territoires.

EXEMPLES D'ACTIONS

Animation d'un chantier national sur les unions/coordinations régionales, animation d'un espace de travail avec les fédérations pour produire des outils et des méthodes, etc.



POUR SUIVRE LE TRAVAIL ENGAGÉ SUR « PACTES DE COOPÉRATION »

Notre objectif est de faire évoluer nos relations partenariales avec les pouvoirs publics pour y intégrer cette dimension coopération. Pour cela, nous proposons de:

- **soutenir** la signature de pactes de coopération départementaux et locaux;
- **soutenir** l'élaboration d'un pacte de coopération avec l'Etat.

EXEMPLES D'ACTIONS

Propositions de formations autour de thématiques facilitant la coopération, accompagnement des fédérations, animation d'un espace de travail sur les pactes de coopération, poursuite des démarches engagées autour des rencontres interministérielles.

2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ORIENTATION STRATÉGIQUE



PROMOUVOIR NOTRE PROJET POLITIQUE ET NOS FAÇONS DE FAIRE

« C'EST POSSIBLE ! »

- L'influence et la notoriété ont été 2 axes de travail importants de la FCSF depuis le congrès de 2005. Cela s'est notamment traduit par une « campagne de promotion de l'animation globale », ayant donné lieu à des rencontres régulières avec les représentants de la CNAF, des parlementaires et des associations d'élus, contribuant à une meilleure connaissance des centres sociaux de la part de ces différents partenaires.

Sur le plan de la notoriété, le choix de la FCSF a consisté à développer dans un premier temps sa communication numérique ainsi que celle des fédérations et des centres sociaux (accompagnement à la création de plus de 300 sites et de nombreuses newsletters fédérales), puis à lancer un plan de communication, ayant donné lieu à la création d'une charte graphique, d'une campagne d'affichage interne.

« LÀ OÙ NOUS EN SOMMES »

- Malgré les nombreux efforts déployés au cours de la période précédente, le réseau des centres sociaux de France reste peu connu du « grand public ». Plus grave, il reste également mal connu des partenaires publics qui le soutiennent ou seraient amenés à le faire. De plus, le concept même de « centre social » reste mal compris, nécessitant des efforts constants de pédagogie, quel que soit l'échelon du réseau. Comment promouvoir notre nouveau projet politique auprès des partenaires, afin de faire reconnaître le centre social comme un espace d'initiatives citoyennes autant que comme un lieu d'activités et de services?

Par ailleurs, la circulation de l'information en interne de notre réseau laisse encore à désirer, ne permettant pas d'informer efficacement les centres sociaux des prises de positions, dispositifs et outils nationaux ni de coordonner efficacement les actions d'influence et de notoriété.



« CE QUE NOUS VOULONS FAIRE »

- La FCSF fait le constat que les actions d'influence et de notoriété doivent être renforcées et développées, en prenant en compte une évolution majeure: celle du projet politique de la FCSF, visant à renforcer le pouvoir d'agir des habitants. Notre ambition consiste donc à promouvoir ce nouveau projet politique, auprès de nos partenaires et du grand public.

« COMMENT LE FAIRE »

- Pour réaliser cela, la FCSF ne peut agir seule. Elle doit coordonner son action avec celle des fédérations locales et des centres sociaux. Une stratégie d'influence et de notoriété nationale et internationale n'aura d'impact que si elle est co-élaborée et co-portée par les centres sociaux. Par ailleurs, nous avons la conviction que l'influence et la notoriété ne sont pas des affaires de « spécialistes » mais l'affaire de tous. Enfin, nous faisons le choix de ne pas viser a priori la reconnaissance médiatique, extrêmement coûteuse, mais de voir cette reconnaissance comme une conséquence souhaitable des opérations de notoriété mises en œuvre.

2 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

ORIENTATION STRATÉGIQUE D

PROMOUVOIR NOTRE PROJET POLITIQUE ET NOS FAÇONS DE FAIRE

« ON LE FAIT! »

I

AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU RÉSEAU

Notre objectif est de rendre plus efficace la circulation d'informations entre centres sociaux, fédérations locales et fédération nationale, afin de permettre l'appropriation par le plus grand nombre des messages et outils élaborés dans le cadre de cet axe stratégique (ou des 3 premiers) et pour mieux coordonner notre action. Pour cela, nous proposons de :

- **élaborer** un schéma directeur de la circulation de l'information ;
- **définir** et prioriser les contenus d'information délivrés par la FCSF sur ses différents supports ;
- **évaluer** et faire évoluer nos pratiques et supports d'information.

EXEMPLES D'ACTIONS

Penser l'interaction entre newsletters nationale, départementales et locales; mettre en place un « comité éditorial » national tri-annuel; revoir la ligne éditoriale du site de la FCSF, etc.

II

INTENSIFIER ET DIVERSIFIER LES ACTIONS D'INFLUENCE AUPRÈS DES DÉCIDEURS

Notre objectif est de continuer le travail engagé auprès des parlementaires et associations d'élus, en prenant en compte l'évolution de la ligne politique de la FCSF. Il s'agit de renforcer la capacité des fédérations et des centres à mettre œuvre des actions d'influence coordonnées avec celles de la FCSF. Pour cela nous proposons de :

- **poursuivre** nos actions d'influence pour promouvoir notre projet politique ;
- **impulser** et accompagner une proximité des fédérations et des centres avec les acteurs politiques.

EXEMPLES D'ACTIONS

Animer un réseau de parlementaires sensibilisés pour élaborer et mettre en œuvre cette stratégie; co-produire avec le réseau une campagne de communication impliquant des prises de paroles d'élus locaux sur le thème « 500 élus fiers de leur centre social », etc.



INTENSIFIER ET DIVERSIFIER LES ACTIONS DE NOTORIÉTÉ

Notre objectif est de mettre en œuvre des actions de notoriété destinées à une large audience. Pour cela, nous proposons de:

- **organiser** des temps forts nationaux de communication ;
- **accompagner** les fédérations dans leurs actions locales de notoriété.

EXEMPLES D'ACTIONS

Organiser une journée nationale de type « fête de la citoyenneté », s'appuyant sur des actions existantes des centres sociaux (fêtes de quartier), relayée par une campagne d'affichage et le soutien d'artistes d'envergure locale ou nationale, et axée sur une question sociale; s'appuyer sur les chargé(e)s de communication du réseau pour construire des campagnes locales et internationales, etc.



<p>A</p> <p>CONTINUER À ÊTRE EN PHASE AVEC LES RÉALITÉS SOCIALES</p>	<p>B</p> <p>FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE</p>	<p>C</p> <p>CHANGER NOS FAÇONS D'ÊTRE ENSEMBLE ET DE FAIRE SOCIÉTÉ</p>	<p>D</p> <p>PROMOUVOIR NOTRE PROJET POLITIQUE ET NOS FAÇONS DE FAIRE</p>
<p>A I</p> <p>Valoriser les expérimentations et expériences du réseau qui produisent du changement</p>	<p>B I</p> <p>Organiser l'échange des pratiques qui contribuent à renforcer le pouvoir d'agir</p>	<p>C I</p> <p>Interroger nos modes de gouvernance</p>	<p>D I</p> <p>Améliorer le système d'information du réseau</p>
<p>A II</p> <p>Mobiliser des connaissances et des acteurs ressources</p>	<p>B II</p> <p>Animer une fonction ressource pédagogique</p>	<p>C II</p> <p>Développer des pratiques de coopération inter-fédérales, inter-centres sociaux, partenariales</p>	<p>D II</p> <p>Intensifier et diversifier les actions d'influence auprès des décideurs</p>
<p>A III</p> <p>Se mobiliser sur les questions de société</p>	<p>B III</p> <p>Accompagner les parcours d'engagement des bénévoles</p>	<p>C III</p> <p>Poursuivre le travail engagé sur « pactes de coopération »</p>	<p>D III</p> <p>Intensifier et diversifier les actions de notoriété</p>



3

DURÉE &
RESSOURCES
DU PROJET

8 DURÉES & RESSOURCES DU PROJET

A UN PROJET SUIVI DANS LA DURÉE

2014-2022

Validé à l'occasion de l'Assemblée Générale de Lorient en juin 2014, le projet fédéral de la FCSF verra se décliner en actions les quatre orientations stratégiques, sur les 8 ans du projet.

Pour mesurer le chemin parcouru, la FCSF propose différentes modalités :

- le vote annuel du Rapport d'activité ;
- la présentation d'un Rapport d'orientation, chaque année en assemblée générale ;
- un rendez-vous à mi-parcours en 2018.

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET RAPPORT D'ORIENTATION

En plus du Rapport d'activité qui retrace l'activité pour l'année écoulée, témoignant de l'état d'avancement du projet fédéral, le CA de la FCSF présentera lors de l'Assemblée générale un rapport d'orientation traçant la feuille de route pour l'année à venir.

LE RENDEZ-VOUS DE 2018

8 ans, c'est le temps nécessaire pour transformer l'élan du congrès en mouvement de fond dans l'ensemble du réseau. Cela ne veut pas dire que le projet sera figé sur cette durée. Les orientations stratégiques du projet fédéral sont des premières propositions pour lancer cette dynamique, la FCSF propose que ce projet fédéral puisse être revisité, interrogé, à mi parcours, en 2018, à l'occasion d'un temps fort, associant en amont un maximum d'acteurs de notre réseau. Il ne s'agira pas de réunir un congrès, mais de créer les conditions pour mesurer le chemin parcouru, avec qui, et de revoir les prochaines étapes pour 2022.



B LES RESSOURCES DU PROJET

■ Pour mener à bien ce projet, la FCSF pourra compter sur :

Un conseil d'administration, composé actuellement (hors membres de droit) de 7 femmes et 14 hommes, dont une majorité est en cours de premier ou second mandat. Il est complété par 5 membres cooptés (dont le président de l'association Mémoires Vives). Il se réunit 6 fois par an et organise chaque année un séminaire de 3 jours.

Dans les années à venir nous aimerions atteindre la **parité** hommes/femmes et une meilleure répartition de l'**origine géographique** des administrateurs élus. Nous aimerions développer aussi un **« engagement national »**. C'est à dire de proposer à des personnes de pouvoir apporter leur soutien à la réalisation de projets nationaux sans pour cela être nécessairement membre du CA.

Une **équipe salariée** de 15 personnes, composée de 7 salariés répartis dans un pôle assistance fédérale et dans un pôle gestion assurant le travail administratif et de gestion, et d'une équipe de 8 délégués fédéraux (dont 3 forment une équipe de délégation générale) représentant 7,4 ETP. Cette équipe de cadres croise des responsabilités de suivi de dossiers thématiques et un appui du réseau.

Des **misés à disposition** de cadres fédéraux pour assurer un suivi d'action, une animation d'un groupe de travail. En 2013, 11 délégués ont apporté leurs compétences diversifiées et ont renforcé la capacité de travail de l'équipe permanente. Nous espérons qu'elle permet aussi à ces collègues de mieux appréhender la richesse nationale du réseau par rapport à ce qu'ils connaissent de leur territoire.

Un **budget**, qui sans comptabiliser les contributions collectées pour alimenter le fonds mutualisé et FOSFORA, s'élève à environ 2.200.000 €. **41% de ce budget est assuré par l'apport des adhérents.** Les subventions représentent 45% des ressources. 14% sont issus de rémunérations de services.

La forte proportion des recettes issues des cotisations apporte une légitimité à la FCSF et lui donne une forme d'indépendance par rapport aux pouvoirs publics.

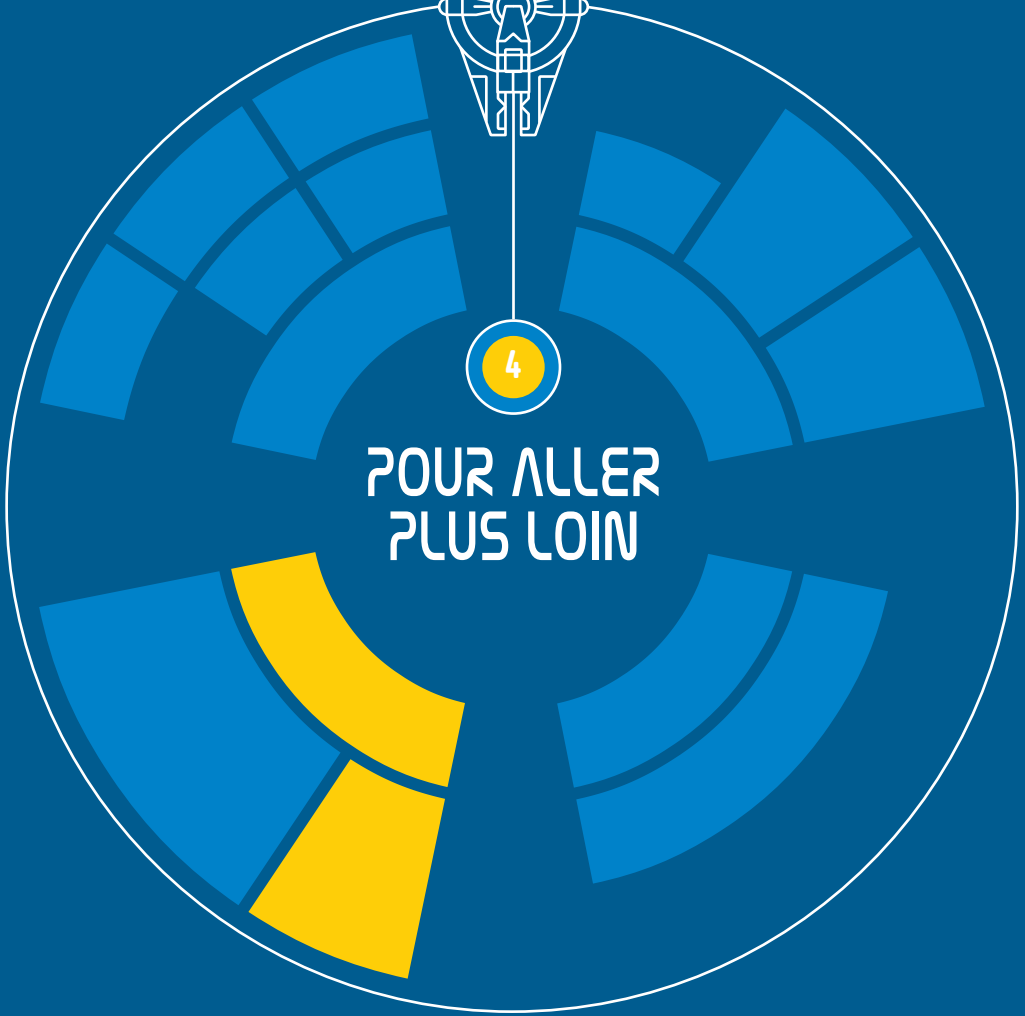
Mais surtout, la FCSF s'appuie sur un **réseau de 43 fédérations locales et régionales, 1200 centres sociaux fédérés dont 80 adhérents directs à la FCSF.**

La FCSF s'appuie également sur un **réseau international** composé de 19 fédérations nationales, 64 associations locales implantées en Amérique du Nord et en Europe, en Amérique du sud, en Asie et en Afrique.



4

POUR ALLER
PLUS LOIN



6 POUR ALLER PLUS LOIN

A LE POUVOIR D'AGIR, C'EST PAS SORCIER !

ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

« Le pouvoir d'agir désigne, au sens large, la capacité pour les personnes de maîtriser ce qui est important pour elles, leurs proches, la collectivité à laquelle elles s'identifient » **Yann Le Bossé**

Dans la vie citoyenne, le pouvoir d'agir désigne la possibilité pour les citoyens d'être **acteurs des transformations** de la société c'est-à-dire :

- la possibilité de comprendre les systèmes en place, le fonctionnement de la démocratie, les questions sociales (leurs causes, conséquences, leviers qu'on peut activer pour transformer les choses, etc), autrement appelée **conscientisation** ;
- la possibilité de s'organiser pour mettre en place des actions en réponse aux problèmes et priorités qu'ils identifient, autrement appelée **auto-organisation** ;
- la possibilité de peser sur les décisions et politiques publiques qui les concernent, autrement appelée influence ou capacité de **négociation**.

Les démarches se réclamant du pouvoir d'agir sont diverses, mais quelles que soient leurs formes et méthodes utilisées, ces sont **des actions qui partent de ce que vivent les personnes, de ce qui compte pour elles et qui sont maîtrisées par elles (logique « ascendante »)**.

La notion est donc proche mais différente de la participation (où on se situe plus dans une logique de l'offre – logique « descendante »). Parfois on a le pouvoir d'agir là où on participe ; mais malheureusement le plus souvent, les espaces de participation offerts ne permettent pas de renforcer son pouvoir d'agir (notamment parce que les sujets ne sont pas ceux qui comptent pour soi et y sont définis par d'autres, parce qu'on ne maîtrise ni les objectifs ni les méthodes, parce qu'on ne participe pas effectivement aux prises de décisions, etc).



LES FONDAMENTAUX DU POUVOIR D'AGIR

Derrière la notion de pouvoir d'agir, il existe différents courants d'idées et de pratiques. On peut citer des références anciennes (**Saul Alinsky** - Etats-Unis, **Paulo Freire** - Brésil) et contemporaines (**Neil Chambers** - Grande-Bretagne, **Yann Le Bossé** - Québec, **Rajagopal** - Inde, **Michel Séguier** - France, etc). Ces courants présentent des éléments de culture commune, notamment :

- **La finalité** : construire une société plus juste grâce à la mobilisation de la société civile ; avec l'idée qu'il faut agir à la fois sur les personnes, les groupes (émancipation individuelle et collective) et le système dans son ensemble (transformation sociale). Une vision en termes de pouvoir d'agir diffère donc des visions qui considèrent soit qu'il faut seulement changer le système (c'est lui qui produit l'injustice sociale), soit qu'il faut changer les gens (qui sont inadaptés, qui ont des « manques ») ;
- **L'égalité** : les personnes ont des ressources, compétences, savoirs, sur lesquelles il est nécessaire de s'appuyer (elles ne sont pas en « carences » ou à « réparer »!). « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble » (Freire) ;
- **L'action / le pragmatisme** : l'importance de définir des objectifs concrets de transformation « L'action est à l'organisation ce que l'oxygène est au corps humain » (Chambers) ;
- **Pouvoir et démocratie** : Il y a DU pouvoir dans nos sociétés démocratiques, il faut en comprendre la répartition et savoir organiser les relations entre les détenteurs de pouvoir - « On n'est pas là pour s'engueuler, mais on peut être amenés à le faire » (Le Bossé). Il ne s'agit donc pas de conquérir le pouvoir politique mais de gagner du pouvoir sur sa vie et son environnement et au delà, d'accroître les possibilités d'action de la société civile.

POUVOIR D'AGIR ET INTERVENTION SOCIALE

Il n'existe pas de recette d'intervention (aucune méthode ne produit en soi le changement!) mais des ingrédients pour impulser et accompagner les dynamiques du pouvoir d'agir. Ces ingrédients sont à choisir en fonction des personnes et du contexte de l'action, pour composer à chaque fois une méthode adaptée aux changements souhaités par les personnes. On peut citer notamment :

- aller vers les personnes ;
- permettre l'expression (colères, envies, espoirs, intérêts) ;
- former des personnes-relais ;
- développer la conscientisation politique ;
- échanges de pratiques, échanges de savoirs ;
- construire des alliances entre groupes/associations ;
- identification des ressources des personnes et mobilisation de ressources complémentaires ;
- objectifs concrets « célébrés » en cas de victoire ;
- action de terrain, présence dans l'espace public ;
- etc.

Un centre social qui souhaite renforcer le pouvoir d'agir des habitants se positionne donc **en « passeur » ou « facilitateur », c'est-à-dire en appui d'actions collectives définies et portées par des habitants**. Il existe une multitude de méthodes mais dans tous les cas, qu'il s'agit **d'actions qui partent des personnes, de leurs aspirations et ressources et sont maîtrisées par elles. Si cette condition fondamentale n'est pas remplie, quelles que soient les objectifs, méthodes utilisées, on ne pourra pas parler de pouvoir d'agir des habitants.**

Intervenir pour renforcer le pouvoir d'agir implique de se situer dans une posture à la fois simple et exigeante. La question à se poser pour les intervenants : mon intervention a-t-elle permis aux personnes de gagner du pouvoir sur ce qui est important pour elles?

Il s'agit d'éviter au maximum toute forme de prescription et de garder à l'esprit les fondamentaux du pouvoir d'agir. Les postures à éviter sont par exemple, en forçant le trait de ce qu'on constate parfois dans les postures des intervenants sociaux: l'« expert intervenant » (qui connaît a priori la direction à prendre et la méthode à suivre), « Monsieur Méthodo » (pour qui l'action est secondaire), le « sauveur » (qui veut faire le changement à la place des personnes), le moralisateur (« prenez-vous en main »!), le révolutionnaire (qui veut renverser le système), le « gourou » (« ma méthode est la bonne, en trois axes stratégiques, trois sous-axes et quinze actions »), etc.



EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES PAR DES CENTRE SOCIAUX POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

<p>CONSCIENTISATION <i>Réflexion collective, prise de conscience, débat, etc.</i></p>	<p>Toutes les actions qui visent à la prise de conscience d'une capacité d'action individuelle et collective et notamment :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> → développer la parole individuelle et collective → construire des réflexions collectives sur des sujets de société, débattre → identifier ce qui compte pour les personnes, identifier des intérêts communs et envies d'agir → identifier les ressources des habitants et celles à mobiliser par ailleurs → démarches de co-formation et échanges de savoirs <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> → démarche de porte-à-porte organisée dans le cadre de l'élaboration du projet social → travail de rue pour structurer un collectif de jeunes décrocheurs du système scolaires → formation à la prise de parole en public avec un collectif de femmes qui fréquentent l'atelier d'alphabétisation d'un centre
<p>AUTO-ORGANISATION <i>Action collective, organisation autonome, autogestion</i></p>	<p>Toutes les actions qui appuient l'organisation des habitants en réponse aux problèmes qu'ils ont identifiés, et notamment :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> → développer l'entraide et la solidarité → définir des objectifs concrets de transformation de l'environnement → construire les décisions collectivement → mobiliser des ressources (en premier lieu celles des personnes, mais aussi des ressources extérieures) → construire des alliances pour agir plus efficacement (avec d'autres acteurs locaux, avec d'autres centres sociaux, etc. selon l'objet de l'action collective) → faire émerger des porte-parole des mobilisations <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> → mobilisation d'un collectif de femmes pour créer un accueil jeunes enfants → création d'une épicerie solidaire portée par un collectif d'habitants et d'associations d'une ville → construction d'une AMAP pour améliorer la qualité de l'alimentation des habitants → organisation d'un système de taxis collectifs dans un quartier, par des habitants → participation de collectifs d'habitants au CA du centre social → accompagnement à la constitution d'une association de locataires
<p>INFLUENCE <i>Interpellation, négociation, dialogue, rapport de force, « contre-pouvoir »</i></p>	<p>Toutes les actions qui visent à influencer les décisions qui concernent les habitants et les politiques publiques qui leur sont adressées, et notamment :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> → construire un rapport de force plus équilibré avec les élus en mobilisant largement les habitants → obtenir l'ouverture d'un dialogue avec les décideurs concernés → être présent dans l'espace public pour rendre visible la mobilisation <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> → intervention lors d'une séance plénière d'une municipalité ou d'un conseil général → influence pour organisation par un élu d'un débat sur un sujet de conflit dans un quartier → appui pour la négociation aux porte-parole → campagne d'affiches réalisées à partir de photos d'un quartier en réhabilitation pour obtenir le dialogue avec un bailleur

6 POUR ALLER PLUS LOIN

B LES CENTRES SOCIAUX

Foyers d'initiatives portés par les habitants, accompagnés par des professionnels, les centres sociaux sont des structures de proximité, agréées par les Caisses d'allocations familiales, à vocation familiale et inter-générationnelle, participant à l'animation de la vie sociale du territoire.

CHIFFRES-CLÉS

- Plus de 2000 centres sociaux en France
- 80% en zone urbaine, 15% en zone rurale, 5% autres (itinérants, Gens du voyage)
- 30 000 salariés et 100 000 bénévoles
- 70% des centres sociaux en gestion associative, 25% gérés par des collectivités locales, 5% en gestion Caf
- Budget national moyen d'un centre social: 600 000€

LES 3 DIMENSIONS DU CENTRE SOCIAL

Les centres sociaux se placent dans le mouvement de l'éducation populaire et réfèrent leur action à trois valeurs fondatrices: la dignité humaine, la solidarité et la démocratie

- **Activités et services** (*dimension individuelle*)
Le centre social propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales.
- **Accompagnement de projet** (*dimension collective*)
Le centre social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins.
- **Développement de la citoyenneté** (*dimension d'intérêt général*)
Le centre social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes.



C LE RÉSEAU FÉDÉRAL

Le réseau fédéral des centres sociaux est composé des fédérations départementales ou régionales, des coordinations ou unions régionales regroupant plusieurs fédérations et de la fédération nationale. Chacune de ces structures est autonome, agissant à son niveau territorial, selon le principe de subsidiarité.

La Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France [FCSF] :

- créée en **1922**
- nombre de salariés : **15**
- nombre d'administrateurs : **30**
- budget annuel : **2,5 Million €**

Les fédérations ou unions locales :

- **43** fédérations départementales ou régionales, **10** unions ou coordinations régionales, **3** territoires en préfiguration
- nombre de salariés fédéraux : **150**
- nombre d'administrateurs : **800**
- budget moyen : **300 000€**

Les « fonctions fédérales de base » de la FCSF et des fédérations locales :

① **Fonction « ressource stratégique »**

- Entretien de la relation avec les pouvoirs publics
- Identifier et organiser de nouveaux partenariats
- Mettre en oeuvre une réflexion prospective

② **Fonction « ressource technique »**

- Accompagnement de création de nouveaux centres/nouvelles fédérations
- Appui aux centres/fédérations en difficultés
- Qualification des acteurs
- Animation de dispositifs locaux ou nationaux

③ **Fonction « animation de réseau »**

- Favoriser les échanges inter-centres/inter-fédérations
- Gérer le système d'information inter-centres/inter-fédéral

④ **Fonction « représentation »**

- Faire vivre une fonction de communication externe

- Porter la parole des centres sociaux et de leurs fédérations auprès des pouvoirs publics

⑤ **Fonction « garantie du sens »**

- Promotion de la Charte des centres sociaux
- Faire vivre le processus « adhésion-reconnaissance » des centres sociaux
- Faire vivre le « devoir d'intervention » en direction des centres et des fédérations.

⑥ **Fonction « garantie de la vie associative »**

- Élaborer et piloter un projet fédéral
- Se soucier du renouvellement des instances fédérales
- Organiser une prise de responsabilité partagée au sein du CA
- Entretien et développer les relations avec les financeurs de la fonction fédérale
- Assurer l'économie de la fédération : gestion de ses ressources humaines et financières

LA FCSF EST SOUTENUE PAR



Aiga



Crédit Coopératif



Chorum



Agence nationale des chèques-vacances (ANCV)



Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ

Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Ministère de la Jeunesse et des Sports



Ministère
Culture
Communication

Ministère de la Culture et de la Communication



Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)



La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)

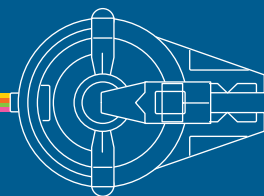


La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)



Mairie-conseils - Caisse des Dépôts





initée à la suite du 8^e Congrès de Lyon en juin 2013, l'élaboration du projet fédéral 2014-2022 de la FCSF s'est faite en aller-retour avec les fédérations locales et régionales :

- **entre novembre 2013 et février 2014** : plus de 40 rencontres au sein des fédérations locales et régionales, présentant une première proposition de projet fédéral, et permettant à chacun de s'exprimer. Plus de 600 personnes rencontrées, plus de 25.000 km parcourus ;
- **février 2014** : une Université fédérale réunissant plus de 150 acteurs fédéraux à Dijon, pour une appropriation du projet et l'élaboration de propositions d'actions pour les années à venir ;
- **entre avril et début juin 2014** : envoi d'une première version du projet fédéral dans le réseau pour une mise en débat, des contributions et des modifications, et identification des articulations entre ce projet national et les projets locaux, régionaux.

Ces apports ont donné lieu à la version du projet fédéral présentée et votée lors de l'Assemblée Générale de Lorient, en juin 2014.

